académie Strasbourg
direction des services départementaux de l'éducation nationale Bas-Rhin

De nouveaux rythmes scolaires
pour mieux apprendre à l'école

Nouvelle organisation du temps scolaire
5 matinées
Des préconisations et des outils
pour concevoir
l'emploi du temps à l'école maternelle

Groupe départemental CPC 67 Rythmes scolaires

version 2.2 - 29/05/2015

Fiches repères

Fiche repère 1 : Se fonder sur les textes officiels

Fiche repère 2 : Prendre en compte les modalités de mise en œuvre des enseignements

Fiche repère 3 : Prendre en compte les modalités d'organisation des temps éducatifs

Fiche repère 4 : Intégrer les contraintes de fonctionnement

Fiche repère 5 : Concevoir l'organisation de la semaine

Fiche repère 6 : Concevoir l'organisation de la période

Fiche repère 7 : Communiquer (sur) l'emploi du temps

Annexes

Témoignage d'une école ayant supprimé la collation

Emploi du temps commenté d'une journée en maternelle

Chronopsychologie et rythmes scolaires

Grille pour élaborer l'emploi du temps

Adapter les emplois du temps aux nouveaux rythmes à l'école maternelle

Outil d'aide à l'élaboration d'un emploi du temps selon les sections à l'école maternelle

Grille d'aide à l'analyse des emplois du temps pour les équipes d'école maternelle

1. Se fonder sur les textes officiels

Décrets et circulaires publiés au Bulletin Officiel

- Programme d'enseignement de l'école maternelle – BO spécial N°2 26/03/2015
  http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?pid_bo=32001
- Organisation du temps scolaire et des activités pédagogiques complémentaires - BO 07/02/2013
  http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.htmlcid_bo=66991
- Ecoles maternelles et élémentaires – Organisation du temps scolaire- BO 07/02/2013
  http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html&cid_bo=66954
- Horaire moyen consacré aux récréations
  http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs1/default.htm
- Préparation de la rentrée 2014 – Encart BO 22/05/2014
  Annexe 2 - Des pratiques pédagogiques repensées dans une nouvelle organisation du temps scolaire
  http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79642
- Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques – BO 10/07/2014
  http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81107
- Le rôle et la place des parents à l'école – BO 31/08/2006
  http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0602215C.htm
- Accueil en école maternelle : scolarisation des enfants de moins de 3 ans- BO 15/01/2013
  http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627
- Relation Ecole – Parents – BO 17/10/2013
  http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74338

Recommandations officielles

- Nouveaux rythmes scolaires, les bonnes pratiques en maternelle
  http://www.education.gouv.fr/cid76004/nouveaux-rythmes-scolaires-les-bonnes-pratiques-en-maternelle.html
- Le guide pratique des parents : mon enfant à l'école maternelle (année scolaire 2012-2013)
  http://www.education.gouv.fr/cid48635/le-guide-pratique-des-parents-mon-enfant-a-l-ecole.html

Réfléchir l'emploi du temps à l'école, c'est chercher à :

- optimiser les apprentissages en les positionnant aux moments où la capacité d'attention des élèves est la plus grande ;
- instaurer une bonne qualité de vie dans l'école, en respectant les besoins de l'enfant et en répartissant efficacement les activités dans la semaine.

Points de vigilance

Pour la conception de l'emploi de temps, respecter :

- les intitulés des programmes en termes de domaines d'apprentissage : des plages de travail en BCD ou salle informatique, salle d'activités motrices, des moments relevant de rituels de mise en route et des entrées de type organisationnel (exemple des ateliers, des regroupements) sont à rattacher à des domaines disciplinaires et n'apparaissent pas en tant que tels à l'emploi du temps.
- les horaires d'entrée et de sortie inscrits dans le règlement type départemental : la responsabilité des enseignants est engagée sur la totalité de ce temps réglementaire.

2. Prendre en compte les modalités de mise en œuvre des enseignements

Les programmes de 2015 rappellent que « chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à l'âge des enfants et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive. […] L'équipe pédagogique aménage l'école afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos, de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en toute sécurité. […] L'enseignant organise des retours réguliers sur les découvertes et acquisitions antérieures pour s'assurer de leur stabilisation ». Les cinq domaines définis par les programmes seront investis de manière régulière et inscrits à l'emploi du temps. Ils intéressent à la fois les temps d'apprentissage et les temps éducatifs.

LES DOMAINES D'APPRENTISSAGES

■ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

L'intitulé du domaine « réaffirme la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous ». Les deux composantes du langage seront mobilisées simultanément :

- le langage oral :

« Les moments de langage à plusieurs sont nombreux à l'école maternelle : résolution de problèmes, prises de décisions collectives, compréhension d'histoires entendues. […] L'école demande régulièrement aux élèves d'évoquer, […] de commencer à réfléchir sur la langue, à acquérir une conscience phonologique et à écouter d'autres langues parlées ». (*Programmes 2015*)

■ *Point de vigilance*

Prévoir des séances quotidiennes de langage en petits groupes, adaptées aux besoins des enfants, leur permettant d'oser entrer en communication, et de commencer à réfléchir sur la langue.

- le langage écrit :

« Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. » Les enfants sont amenés régulièrement à : « écouter de l'écrit et comprendre, découvrir les fonctions de l'écrit, commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement, découvrir le principe alphabétique et commencer à écrire tout seul ». (*Programmes 2015*)

■ *Point de vigilance*

Prévoir au moins une séance quotidienne en petits groupes autour d'une des entrées dans l'écrit : culture de l'écrit - conventions de l'écrit - habiletés motrices – principe alphabétique.

■ Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

« L'activité physique et les expériences motrices contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. […] La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons ainsi qu'à l'éducation à la santé». (*Programmes 2015*)

■ *Point de vigilance*

« Prévoir au moins une séance de 30 à 45 mn par jour, […] en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives. […] Quelles que soient les performances de l'enfant, l'activité physique vise à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître son corps pour le respecter». (*Programmes 2015*)

■ Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

« L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants aux différents univers artistiques : arts du visuel, arts du son, arts du spectacle. Elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ».
Pour développer le goût pour les pratiques artistiques, découvrir différentes formes d'expression artistique, « les enfants doivent avoir des occasions fréquentes de pratiquer, individuellement et collectivement, dans des situations aux objectifs diversifiés. […] Des rencontres avec différentes formes d'expressions artistiques (reproductions, enregistrement, films, captations vidéo) sont organisées régulièrement. […] Autant que possible, les enfants sont initiés à la fréquentation d'espaces d'expositions, de salles de cinéma et de spectacles vivants ». (*Programmes 2015*)

■ *Points de vigilance*

•« Les activités d'écoute peuvent faire l'objet de temps spécifiques ritualisés, évolutifs dans leur durée ». (*Programmes 2015*)
La voix et l'écoute sont à travailler régulièrement et à investir dans les moments de transition et de mobilisation de l'attention.

« Les activités d'écoute et de production sont interdépendantes et participent d'une même dynamique. […] Elles sont constitutives de séances consacrées au chant et aux productions sonores avec des instruments ». (*Programmes 2015*)
Prévoir une à deux séances de 30 mn par semaine pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et pose les bases de premières références culturelles.

•Les activités visuelles et tactiles proposées quotidiennement répondent aux besoins d'expression des enfants. « Les enfants doivent pouvoir disposer de temps pour dessiner librement […] L'observation des œuvres se mène en relation avec la pratique régulière de productions plastiques et d'échanges ». (*Programmes 2015*)

Dans tous les cas, ces activités entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissages.

■ Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

Découvrir les nombres et leurs utilisations

« Dans l'apprentissage du nombre à l'école maternelle, il convient de faire construire le nombre pour exprimer les quantités, de stabiliser la connaissance des petits nombres et d'utiliser le nombre comme mémoire de position ». (*Programmes 2015*)

Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

« A l'école maternelle, les enfants construisent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Elle est soutenue par le langage ». (*Programmes 2015)*

■ *Points de vigilance*

Découvrir les nombres et leurs utilisations, explorer des formes, des grandeurs et des suites organisées nécessitent une confrontation régulière à de nombreuses situations progressives

■ Explorer le monde

Se repérer dans le temps et l'espace

«Pour les plus jeunes, les premiers repères temporels sont associés aux activités récurrentes de la vie quotidienne d'où l'importance d'une organisation régulière et de rituels qui marquent les passages d'un moment à l'autre. […] Les repères sociaux sont introduits et utilisés quotidiennement par les enfants pour déterminer les jours de la semaine, pour préciser les événements de la vie scolaire». (*Programmes 2015*)

« L'expérience sur l'espace porte sur l'acquisition de connaissances liées aux déplacements, aux distances et aux repères spatiaux élaborés par les enfants au cours de leurs activités. » (*Programmes 2015*)

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

« Les enfants ont besoin d'agir de nombreuses fois pour constater des régularités […] pour découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure ». (*Programmes 2015*)

■ *Points de vigilance*

Veiller à faire évoluer les rituels, tout au long de l'année, afin de mettre en place des apprentissages progressifs.
Alterner les formes de travail et exploiter des espaces différents.

Proposer des situations authentiques, concrètes, d'observation, de manipulation et de jeu.
« Les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches ». (*Programmes 2015*)

■ Les Activités Pédagogiques Complémentaires APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants en lien avec le projet d'école et les apprentissages de la classe. Elles sont mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.
À l'école maternelle, l'aide peut être consacrée à des activités en lien avec le projet d'école ou au renforcement de la maîtrise de la langue orale et à la découverte de l'écrit, par exemple, par l'accès à des récits riches et variés.
Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et favorise les échanges avec l'enseignant. Ce temps d'aide permet aussi la mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles, de situations anticipant les apprentissages prévus.

■ *Points de vigilance*

Proposer plusieurs créneaux d'APC dans la semaine afin de permettre à un même enfant d'avoir deux temps d'APC/ semaine.
Privilégier des séances d'APC d'une durée de 30 à 45 mn effective.
Veiller à ce que la durée d'une demi-journée n'excède pas 3H30 (APC compris).

Eviter de proposer ces temps à des périodes de faible vigilance, durant la pause méridienne et en début de matinée.
Proposer la sieste sur le temps de pause méridienne et procéder à un accueil différé pour les enfants rentrant chez eux, permet l'organisation des APC l'après-midi.

Penser l'organisation des APC en fonction des besoins des enfants, quel que soit leur âge : un enfant de PS devrait pouvoir bénéficier de ce temps d'activités complémentaires dès que nécessaire.

3. Prendre en compte les modalités d'organisation des temps éducatifs

LES DIFFERENTS TEMPS EDUCATIFS

« L'école maternelle assure les meilleures relations possibles avec les différents lieux d'accueil et d'éducation au courant de la journée, de la semaine et de l'année ». […] L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps éducatifs à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants ». (*Programmes 2015*)

Les temps d'accueil administratif et pédagogique

L'accueil, ce temps de transition où l'enfant passe de ses parents à l'école est un temps fort, un moment particulièrement sensible. Organisé de manière harmonieuse, il permet de faire entrer l'enfant en douceur dans la collectivité et progressivement dans les apprentissages, en particulier dans le langage. L'arrivée échelonnée des enfants sur ce temps d'accueil permet à l'enseignant de nouer une relation duelle d'échange avec chaque enfant et d'engager un enseignement du langage plus individualisé.
Le temps d'accueil pédagogique est prévu uniquement le matin pour tous les élèves, quelle que soit sa durée. Ce temps sera régulé sur l'année selon l'âge des enfants, les priorités pédagogiques, les périodes de vigilance sur la semaine. L'accueil pédagogique débute à l'heure officielle. Il est limité dans le temps et ne devrait pas excéder 30 mn.
La réorganisation de 5 matinées écourtées peut conduire à proposer une collation sur le temps d'accueil du matin pour les enfants n'ayant pas pris de petit déjeuner ou ayant des besoins spécifiques liés à leur santé (PAI).

Points de vigilance

Le temps d'accueil administratif durant lequel l'école doit assurer l'accueil des enfants 10 mn avant l'horaire officiel du début des classes est de la responsabilité du directeur. La présence de l'enseignant dans sa classe dès l'ouverture de l'école est préconisée pour favoriser un accueil personnalisé de chaque enfant et pour construire avec les parents une relation de confiance.
Le temps d'accueil pédagogique qui suit permettra aux parents de comprendre que l'école est un lieu d'apprentissages structurés.

Le passage aux toilettes

Le passage aux toilettes permet aux enfants de satisfaire les besoins physiologiques et participe à l'apprentissage des gestes élémentaires de l'hygiène corporelle.

Préconisations

- Faire évoluer son organisation sur l'année selon l'âge des enfants.
- Privilégier un passage en petit groupe ou demi-classe afin de favoriser des activités, en groupe restreint, sous forme de jeu, pour les enfants restant en classe (atelier de langage, consolidation, réactivation des apprentissages, …)
- En proposant un passage aux toilettes de moins en moins en collectif, les enfants gagneront en autonomie.
- Autant que possible, encourager le passage aux toilettes à la demande pour les enfants de GS.

Ressources

- Hygiène et santé à l'école primaire

La collation

La collation n'est ni obligatoire, ni systématique. Aucun argument nutritionnel ne justifie son organisation à l'école maternelle.
C'est pourquoi, elle doit faire l'objet d'un choix raisonné d'équipe d'école.
Il est important également d'y associer les parents, en les sensibilisant aux rythmes et besoins nutritionnels des enfants.

Préconisations

Il est conseillé de revoir l'organisation de la collation ainsi que sa durée.
Si la collation est proposée, elle le sera parfois durant l'accueil pour certains enfants, et au minimum 2h avant la pause déjeuner pour ne pas perturber le rythme alimentaire.
Il est recommandé d'éviter les produits à forte densité énergétique, riche en sucres et en matières grasses, au profit des fruits ou légumes crus.

Ressources relatives à la collation

- La collation matinale à l'école - site eduscol : avis de l'AFSSA du 23/01/2004, recommandations du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche 25/03/2004
- La nutrition à l'école : alimentation et activités physiques – site éduscol
- Site CAAPS
- Pourquoi est-il préférable de supprimer la collation à l'école ? Dépliant pour les parents et les enseignants réalisé dans le cadre du Programme national Nutrition Santé en Franche Comté
- Témoignage d'une école ayant supprimé la collation

La récréation

La récréation est avant tout un temps de rupture qui doit permettre à l'enfant, en fonction de leur âge, de se ressourcer et de répondre à ses besoins de mouvement dans un espace aménagé.

Préconisations

En fonction des réalités locales, on pourra organiser les récréations de manières suivantes :
Le matin : Proposer une récréation de 15 à 30 mn (habillage/déshabillage, déplacement compris) sur un créneau suffisamment éloigné de la fin de matinée. Cela permettra la mise en œuvre d'un véritable temps d'apprentissage.
Pour les TPS et PS, proposer un temps de détente ou de rupture supplémentaire en cours de matinée au sein de la classe si nécessaire.
L'après-midi : Pour un temps de classe de 2h ou moins et selon les niveaux de classe, on pourra envisager la suppression de la récréation au profit de l'organisation de temps de rupture si nécessaire.
Pour les TPS et PS, la sieste étant prioritaire, il n'est pas judicieux de proposer de récréation avant ou après celle-ci. Selon les écoles, la sieste aura commencé durant la pause méridienne.
Pour les MS et GS, en fonction des besoins des élèves, proposer des temps de rupture au sein de la classe ou dans les espaces extérieurs aménagés.
Pour les après-midi plus longues, une courte récréation ne dépassant pas 15mn pourra être proposée en milieu d'après-midi. La récréation pourra être mise à profit pour organiser l'accueil différé des enfants ayant fait la sieste à la maison.

Références aux textes officiels

D'après l'article 4 de l'arrêté du 25-1-2002. (JO du 10-2-2002), *« À l'école maternelle, le temps des récréations est compris entre 15 et 30 minutes par demi-journée. »*
D'après l'annexe 2 de la circulaire de rentrée 2014, *« Pas de récréation sur les demi-journées allégées ne dépassant pas 1h30 de temps scolaire » (cf. circ.n°2014-068 20/05/2014).*
Calibrer le temps réservé aux récréations par demi-journée et sur la semaine. Ce temps sera déduit des 24h d'enseignement.

La sieste ou temps de repos

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant. La proposition et l'organisation de la sieste ou d'un temps de repos doit pouvoir répondre aux besoins particuliers de chaque enfant : dormir, récupérer, être au calme, s'isoler ponctuellement, se détendre et se relaxer dans un espace aménagé et sain.

Préconisations

Certains enfants se réveillent au bout de 45 mn, prêts à entrer dans les activités proposées. D'autres enfants auront besoin d'1h30 de repos. Il est recommandé de ne pas dépasser la durée d'un cycle de sommeil (1h30 environ). Pour que la sieste soit plus profitable au jeune enfant, il faut pouvoir la proposer le plus rapidement possible après le déjeuner. Un enfant qui ne s'est pas endormi au bout de 20 mn pourra réintégrer le groupe classe.

Il conviendra de faire évoluer l'organisation de la sieste sur l'année selon l'âge et les besoins des enfants :

- TPS, PS : la sieste est prioritaire (durée environ 1h30) mais pas obligatoire ; un accueil différé sera organisé pour ceux qui dorment à la maison.
- MS : la sieste n'est pas obligatoire ; elle dépend des besoins de l'enfant. Un moment de repos ou des activités calmes dans des espaces aménagés pourront être proposés.
- GS : pas de sieste proposée mais des mises en situation calmes préparant les enfants à investir progressivement les apprentissages prévus. Ces situations pourront relever du domaine de l'écoute musicale, des découvertes littéraires, …
- MS ou GS : une sieste pourra être proposée de manière exceptionnelle à tout enfant en exprimant le besoin.

Habillage/déshabillage, déplacements

Préconisations

Ces temps sont compris sur le temps imparti pour la récréation.
Ces moments sont également des temps d'apprentissage qui visent l'autonomie des élèves. Ils évolueront au cours de l'année.
En fin de demi-journée, les parents prendront en charge, dans la mesure du possible, l'habillage de leur enfant.

Outils pour la classe

- Organisation de la sieste, la récréation, la collation, l'accueil :

  Emploi du temps commenté d'une journée en maternelle – document réalisé par un groupe de travail de directrices et d'enseignantes

Ressources

- L'école maternelle au quotidien – document à l'attention des parents
- La sieste dix points clés à aborder en conseils des maîtres p5

4. Intégrer les contraintes de fonctionnement

Les espaces de travail

Prendre en compte la disponibilité des espaces partagés : plannings d'occupation de la cour, de la salle d'activités motrices, de la BCD, de la salle informatique, de la salle multi-activités, des espaces extérieurs aménagés (jardin, espace d'exploration- expérimentation, …)

Les dispositifs particuliers

Prendre en compte l'organisation des dispositifs particuliers : décloisonnements, intervention RASED, dispositif Maître plus, …

Point de vigilance

Intégrer les dispositifs à l'emploi du temps après concertation des intervenants afin d'en tirer le meilleur profit pour les apprentissages des élèves.

Textes

- Décret n°92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des ATSEM
- Nouveaux rythmes scolaires, les bonnes pratiques en maternelle
- Question au parlement : des ATSEM seuls avec des enfants
- Le règlement de travail des ATSEM – le conseil général 67 centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin, version mai 2008.

Le service des ATSEM

Prendre connaissance du cadre de fonctionnement des ATSEM établi par la municipalité pour planifier :
- l'organisation des temps collectifs,
- les interventions dans les classes et pendant les temps éducatifs,
- l'entretien des locaux,
- la contribution aux nouvelles activités périscolaires.

APC activités pédagogiques complémentaires
NAP nouvelles activités périscolaires

En fonction des réalités locales, les deux types d'activités pourront coexister ou être proposés sur des temps distincts.
On s'appuiera sur les recommandations ministérielles de bonnes pratiques en maternelle afin d'assurer la cohérence entre ces deux dispositifs.

Points de vigilance

• Veiller à ce que chaque élève puisse bénéficier des différentes modalités d'APC et profiter des deux types d'activités APC/NAP au cours de sa semaine de classe.
• Veiller à donner les repères aux élèves pour identifier les différents temps de sa journée (accompagner, expliciter les temps « charnières » entre le temps de l'école, les temps périscolaires).
Ces temps « charnières » ne doivent pas empiéter sur le temps scolaire. Ils débutent après l'horaire officiel de fin de demi-journée.

5. Concevoir l'organisation de la semaine

Penser l'organisation de la semaine relève d'un savant dosage entre régularité et alternance des situations d'apprentissage proposées.
L'alternance entre des matinées plus longues et après-midi, parfois très courts, oblige à modifier les habitudes dans le découpage des séances. Ces dernières seront planifiées en se fondant sur les recherches récentes en matière chronobiologie et de chronopsychologie, afin de prendre en compte, selon l'âge des enfants, les variations des périodes de vigilance, au cours de la semaine et de la journée de classe.

Les périodes de vigilance sur la semaine	Les situations d'apprentissage
On identifie des fluctuations des performances des élèves au cours de la semaine. **Baisse des performances :** autour de la coupure du week-end, le lundi jusqu'à la mi- matinée et le vendredi après-midi. **Performances de bonne qualité :** meilleures capacités intellectuelles, d'attention et de concentration le mardi et le jeudi.	**Activités du lundi matin et du vendredi après-midi :** situations sollicitant peu d'efforts intellectuels ou physiques – reprise d'apprentissages antérieurs. **Activités sur les autres jours de la semaine :** chaque domaine d'apprentissage doit pouvoir être proposé sur une plage de vigilance moyenne ou forte durant la semaine.

Les périodes de vigilance sur la journée	Les situations d'apprentissage
On identifie des périodes de faible, moyenne et forte vigilance des élèves au cours d'une journée de classe. **Faible vigilance :** en début de matinée et début d'après-midi. **Moyenne et forte vigilance :** en milieu de matinée (attention maximale vers 11h) et à partir de 15h.	Proposer des apprentissages en fonction des efforts cognitifs demandés. **Faible vigilance :** situation d'entraînement, d'évaluation des acquis, tous domaines confondus. **Moyenne et forte vigilance :** situations d'apprentissage – apprentissage nouveau, réinvestissement, synthèse et transfert.

■ Ressources

- Chronopsychologie et rythmes scolaires 2014 - Synthèse de l'intervention ESPE Strasbourg Sonia Lorant Maître de conférence en Psychologie cognitive Strasbourg

■ Organisation des apprentissages

Afin de faire vivre à l'enfant une journée de classe la plus harmonieuse possible et de respecter ses besoins spécifiques en fonction de son âge, il conviendra de prendre en compte les préconisations suivantes :

sur la semaine

- Proposer des apprentissages relevant des différents domaines sur les 9 demi-journées, y compris le mercredi matin :
- Eviter les apprentissages nouveaux durant les périodes de désynchronisation autour de la coupure du week-end, lundi matin et vendredi après-midi.
- Concevoir l'emploi du temps de la semaine en entrant par les étapes de la démarche d'apprentissage (découverte, entraînement, structuration, …) en lien avec les périodes de vigilance.
- Afin de favoriser la mémorisation et la fixation des apprentissages nouveaux, proposer une réactivation dans les 24h, 48h qui suivent la mise en situation de ces apprentissages.

sur la journée

- La première heure de la journée et de la mi-journée ainsi que le temps de pause méridienne se prêtent moins à des activités nécessitant une forte concentration intellectuelle.
- Les activités portant sur de nouvelles acquisitions seront placées prioritairement entre 9h30 et 11h. L'après-midi est propice à la reprise de compétences en voie d'acquisition.
- La durée des séances est variable selon l'âge et le type d'activité : 5 - 10 mn pour les TPS, environ 15 mn en PS jusqu'à 20 - 30 mn en GS.
- Plus les enfants sont jeunes, plus il est important de proposer des séances plus courtes, plus nombreuses et d'alterner les modalités de travail (collectif/individuel, oral/écrit, repos/forte stimulation intellectuelle).

Ressources à consulter pour aller plus loin

- « Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant »– Rapport Janvier 2010 Yvan Touitou – Pierre Bégué – Académie Nationale de Médecine
- « Applications de la chronobiologie à la planification des cours et aux rythmes scolaires » Revue de la littérature - Xavier Estruch – Denis Theunynck – Recherche Littorale en Activités Corporelles et Sportives
- « Des enjeux majeurs pour les enfants et l'école » - Hubert Montagner Ancien Directeur de l'Unité de Recherche « Enfance inadaptée » à l'INSERM
- « Mémoire, attention et rythmes scolaires » article de Hubert Montagner Dossier n°474 des Cahiers pédagogiques
- Conférence de François Testu « Rythmes scolaires et rythmes de vie » 08/06/2012
- IFé 2011 rythmes scolaires pour une dynamique nouvelle des temps éducatifs

Outils pour la classe

- Grille pour élaborer l'emploi du temps
- Adapter les emplois du temps aux nouveaux rythmes à l'école maternelle
- Outil d'aide à l'élaboration d'un emploi du temps selon les sections à l'école maternelle
- Aide à l'analyse d'un emploi du temps

Recommandations générales

- Envisager des régularités horizontales dans l'emploi du temps.
- Identifier les plages de travail concernées par le projet interdisciplinaire en cours et repérer les liens entre les apprentissages.
- Tirer profit du continuum des 5 matinées, des après-midi écourtés, du mercredi matin à part entière.
- Rompre avec l'organisation des ateliers en rotation sur les 5 matinées.
- Faire évoluer le temps réservé aux apprentissages éducatifs sur l'année.

6. Concevoir l'organisation de la période

Prise en compte de la diversité des élèves

Pour établir au quotidien une cohérence d'action entre les activités différenciées proposées au cours des différentes séances et en APC, il conviendra de se doter :

- d'outils d'observation et de suivi des compétences des élèves
- d'outils sur la progressivité des apprentissages

Il conviendra de ménager des temps de travail en groupe de besoins.

Points de vigilance

L'aide, qui s'inscrit naturellement dans l'ensemble du temps scolaire devra permettre de

- proposer des activités différenciées en particulier en prévention (anticiper les difficultés) ;
- prévoir des activités pour les élèves en avance sur les apprentissages ;
- planifier des créneaux, des organisations spécifiques et/ou insérer des plages de travail différencié dans le déroulement des séances.

Propositions d'emploi du temps

- Emplois du temps pour une période avec les projets afférents (à venir)

Projet interdisciplinaire

« Toute situation pédagogique reste, du point de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétations et d'actions ; elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs domaines d'apprentissage ». (*Programmes 2015*)

Le projet interdisciplinaire permet de donner du sens aux apprentissages, de construire des passerelles entre « la vraie vie » et la vie à l'école.

Il permet aux enfants les plus fragiles de s'engager dans les situations proposées dans la classe.

Points de vigilance

• Maintenir l'équilibre des différents domaines d'apprentissage sur les périodes de l'année.

• Identifier les plages de travail concernées par le projet interdisciplinaire sur l'emploi du temps de la semaine, de la période ; repérer les liens entre les apprentissages.

Ressources

- Fédérer les apprentissages (à venir)
- La transversalité des apprentissages (à venir)

Recommandation

« La réflexion sur le temps scolaire doit être l'occasion d'une interrogation sur le sens des apprentissages, le sens de l'école : il ne s'agit pas de juxtaposer des temps, mais de définir des cohérences pour former des enfants, leur donner du goût pour les activités d'apprentissage, du plaisir, de l'équilibre, ce qui profitera alors à leur réussite des élèves. »

Extrait de la circulaire de Préparation de la rentrée 2014
Encart BO 22/05/2014
Annexe 2 - Des pratiques pédagogiques repensées dans une nouvelle organisation du temps scolaire

7. Communiquer (sur) l'emploi du temps

Afficher

L'emploi du temps fait partie des affichages réglementaires de la classe.
Il est exigible par l'IEN, indispensable pour le directeur, l'équipe pédagogique, tout enseignant amené à prendre en charge la classe et l'ATSEM.

S'approprier (pour élève)

Construire avec les enfants des repères et les utiliser pour faciliter la structuration du temps et de l'espace. Cette pratique régulière permet à l'élève de développer son autonomie, de se projeter dans les apprentissages de la journée et de renforcer sa motivation.

Diffuser

L'emploi du temps et son évolution au cours de l'année sont à communiquer aux familles à travers le cahier de liaison, le cahier de vie ou le livret d'accueil de l'école. Ils peuvent également être consultables sur le site de l'école, le cas échéant.

Points de vigilance

En diffusant les emplois du temps sous une forme compatible avec les compétences de lecture des élèves, on leur confère une valeur contractuelle.

Textes officiels

- Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques – BO 10/07/2014
- Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques – DSDEN 67
- Le rôle et la place des parents à l'école – BO 31/08/2006

Expliquer aux parents et aux partenaires de l'école

Commenter l'emploi du temps aux familles lors de la réunion de rentrée des parents ; expliquer l'organisation des enseignements et le matériel spécifique à prévoir le cas échéant.
Expliquer les bénéfices de la nouvelle organisation du temps :
« -les apprentissages fondamentaux sont positionnés aux moments où la capacité d'attention des élèves est la plus grande ;
-la matinée supplémentaire permet, grâce à des emplois du temps repensés, de répartir plus efficacement les activités dans la semaine ;
-autour du nouveau temps scolaire se met en place, pour l'enfant, un projet éducatif global ».
Expliquer la nouvelle organisation du temps scolaire aux partenaires de l'école, en conseil d'école, lors des réunions de comité de pilotage des PEDT.

Points de vigilance

Echanger avec les familles, par un dialogue régulier et constructif, à propos de leur rôle dans le suivi scolaire de leur enfant. Rappeler l'importance de l'assiduité scolaire exigée.

Accompagner le questionnement des familles à propos :

- du temps de sommeil suffisant pour rendre l'enfant plus disponible pour les apprentissages à l'école,
- de la question de la collation,
- de l'équilibre des activités de l'enfant sur toute la journée et la semaine.
- de l'autonomie de l'enfant à encourager (habillage, propreté)

Communiquer avec les familles sur les modalités de rencontre pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

Outil pour la classe

- Livret d'accueil pour les parents (à venir)

Modification de l'organisation de la collation du matin à l'école maternelle

Expérience réalisée à l'Ecole Maternelle Charles Wurtz ;
Témoignage de Laurence CHAULET, directrice - Année de mise en œuvre : 2009
A partir de cette expérience, ce document vise à mutualiser la démarche mise en œuvre pour les écoles qui souhaiteraient s'engager dans une modification de la collation du matin.

Initiative du projet	
Circonstances spécifiques (observation des enfants ; difficulté d'organisation ;…)	- Les différentes émissions sur l'obésité. - La suppression de la collation dans différentes académies. - Constat des gouters à thèmes peu respectés par les familles. - Historique de la collation à l'école et du lait (1954 Mendès France)
Personnes (enseignants ; parents ; ATSEM ; …)	- Informer l'équipe, leur faire lire un certain nombre d'articles, parler des académies ou il n'y a plus de collation, l'avis des médecins, pédiatres et nutritionnistes pour avoir l'accord de toute l'équipe éducative de l'école
Circonstances extérieures	La "mal bouffe", les enfants qui grignotent, l'obésité grandissante dans les quartiers, les problèmes dentaires,…

Préparation du projet	
Etapes prévues / Echéancier	- Nécessité d'anticiper et d'en parler en amont en conseil d'école. - Explication du projet aux familles et réunion plénière avec la PMI et le médecin scolaire (à planifier) pour un exposé du projet et des échanges avec les parents, les enseignants et les professionnels de santé.
Modalité de travail au sein de l'équipe (réunion de l'équipe ; choix arrêté ;…)	Pour engager la réflexion, il est important de fédérer l'équipe éducative autour d'une stratégie de mise en œuvre et des objectifs clairs. <u>Les éléments suivants ont été retenus</u> : -Modifications à apporter (cf. ci-dessous : mise en œuvre du projet-organisation choisie). -Organisation à plusieurs reprises dans l'année de petits déjeuners avec l'infirmière scolaire et les parents, pour leur expliquer les bienfaits du petit déjeuner avant le départ pour l'école. -Tout au long de l'année, échange avec les familles sur leurs difficultés éventuelles.
Modalités de communication en direction des parents	Réunion d'information, discussions tout au long de l'année avec les parents.
Partenariat	-La PMI, la médecine scolaire l'AFSSA

	- Chaque parent de l'école avait eu un fascicule récapitulant les différents repas d'une journée et l'importance de l'équilibre alimentaire.

Mise en œuvre du projet	
Organisation choisie	- Plus de collation à 10h. - Possibilité pour chaque enfant de manger au moment de l'accueil (pain, jus). - Possibilité pour chaque enfant de boire de l'eau tout au long de la journée. - Possibilité de fêter les anniversaires, mais goûter avant 9h30 pour ne pas empêcher la faim de midi.
Difficultés rencontrées	- Refus d'entrer dans le projet de certains parents. - Pratiques déviantes qui s'installent : petit encas apporté à midi par certains parents. - Difficulté à poursuivre le projet à l'école élémentaire.
Régulations apportées	La collation, les habitudes alimentaires sont des sujets délicats qui touchent à la sphère privée familiale. Il est nécessaire d'apporter régulièrement des informations et d'être à l'écoute pour comprendre les réticences des familles et leurs représentations face à la situation nouvelle qui s'installe. La PMI et la médecine scolaire contribuent à diffuser le message lors des visites médicales de PS et de GS. - <u>Constat assez rapide de certains parents</u> : les enfants mangent davantage à midi ; même constat pour les enfants déjeunant à la cantine.

Document de travail réalisé par Régine Ballandras CPC Strasbourg 5

Eléments d'aide à l'élaboration des emplois du temps en maternelle en tenant compte des préconisations liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires*

** Les horaires indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif ; il est évident qu'il faudra les adapter à chaque situation de classe et d'école.*

Document réalisé par un groupe de travail « maternelle » constitué de directrices et d'enseignantes d'écoles maternelles de la circonscription de Strasbourg 7 : Mesdames Fanny GRESS ; Evelyne KARCHER, Cindy SCHITTER ; Delphine COLLIGNON ; Emmanuelle HOGER-JUNG ; Muriel MONHARDT

Horaires	Contenus et/ou formes de travail
	■ Temps d'accueil
8h00 à 8h15	**Arrivées échelonnées des enfants dans la classe** **Mise en place d'un accueil individualisé des enfants et de leurs parents**
8H15 à 8H30	**•Choix libre d'activités ou activités semi-dirigées et dirigées de manipulation spécifiques individuelles ou en petit groupe (par roulement)** **•Rituels : marquage de la présence, qui permet de remplir le registre des présences.** **On pourra définir les horaires d'arrivée à l'école de sorte à ce que tous les élèves profitent d'un moment d'accueil, même court (ex : si l'accueil est organisé entre 7h50 et 8h20, les enfants doivent arriver à 8h10 dernier délai à l'école). En effet, le temps d'accueil est un moment transitionnel fort, mais aussi d'acquisition de savoir, savoir faire et savoir être important, et à ce titre, il doit pouvoir être proposé à tous les enfants.** **D'autre part, du fait d'un raccourcissement de la matinée pour beaucoup d'écoles, un raccourcissement de l'accueil de 10 minutes semble pertinent. Cependant, la durée de l'accueil pourra aussi varier selon l'âge des enfants et le moment de l'année.** **Organisation d'une éventuelle collation selon les besoins, pendant l'accueil.** **Cette collation/petit déjeuner peut être organisé(e) comme un atelier d'apprentissage et peut remplacer le goûter systématisé.** **Certaines écoles vont vers une suppression du goûter. Dans tous les cas, il est important de privilégier une organisation du goûter avant 9H30.**

	■ Hygiène **Le passage aux toilettes n'est pas nécessairement réalisé en groupe à un moment institutionnalisé, cela peut même être inadéquat.** **En fonction de l'organisation des locaux et de l'âge des enfants ; il est possible de leur permettre de se rendre aux toilettes si besoin par deux ou sous la surveillance d'une ATSEM.** **Cela permet un meilleur respect des besoins des enfants puisqu'ils peuvent aller aux toilettes lorsqu'ils en ont vraiment envie (apprentissage de la propreté) et pour certains le respect de leur intimité.**
	■ Collation **Il faut savoir que la collation à l'école n'a pas lieu d'être d'un point de vue purement nutritionnel.** ▪ **<u>si elle est maintenue</u> elle doit être finie avant 9h30 et doit être un moment d'éducation au goût et à la santé. L'idéal dans ce cas est que le goûter soit collectif :** o **achat par les familles à tour de rôle pour l'ensemble de la classe <u>avec préconisations de l'enseignant(e)</u>** o **achat par l'enseignant(e) et participation financière des familles** ▪ **<u>si elle est supprimée</u> :** o **il peut être proposé aux enfants qui n'ont pas mangé à la maison de petit-déjeuner à l'école. Dans ce cas l'idéal est d'avoir un lieu dédié à ce petit déjeuner autre que la salle de classe. L'enfant apporte son petit déjeuner de la maison (facilite la gestion pour l'école) et mange sur le temps d'accueil.** o **il peut être proposé aux enfants de boire un verre d'eau, de jus de fruits ou de lait (achat par l'école avec participation financière des familles ou achat par les familles pour l'ensemble de la classe à tour de rôle) à un moment de la matinée.** ***<u>A noter</u>* : des collations pourront avoir lieu dans le cadre de projets (semaine du goût, anniversaires, événements calendaires, récolte du potager…) et dans ce cas on veillera à la qualité des aliments proposés.**
8H30 à 8h45	**■ Temps de recentrage et/ou de rupture et/ou des rituels** **Un temps « long » de rituels placé en début de matinée n'est pas forcément pertinent.** **Le temps consacré aux rituels peut être ainsi fractionné afin de permettre une meilleure participation des enfants et une meilleure concentration de leur part, tout particulièrement avec les petits dont l'attention est très fugace et qui fonctionnent plus difficilement en grand groupe.** **•Comptine, jeux de doigts, de rythmes, chants** **•Présence/absence ; date…** **•Programme de la matinée** **-activités de bien être, relaxantes**

8h45 à 9h00 **9H00 à 9h15**	**■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants :** **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée – les nombres, les formes, grandeurs et suites organisées** **Explorer le monde** **Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral, l'écrit** **Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques** **Activités de manipulation : pâte à modeler, boites de manipulation, puzzles…** **Activité bibliothèque** L'organisation du temps scolaire cherche à privilégier le matin les temps d'apprentissages fondamentaux et des activités du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ». **Le matin est un moment de la journée où l'élève est attentif**. Ce sont ces moments que l'on privilégie pour des apprentissages demandant attention et concentration, tels que le langage oral, les situations d'écoute et de compréhension, les jeux d'observation, la découverte de l'écrit, les situations mathématiques, par exemple, en donnant le temps à l'enfant d'oser s'exprimer, essayer, manipuler, faire, refaire afin qu'il puisse mesurer ses progrès et gagner en confiance en lui au fur et à mesure de ses réussites. **Une réceptivité et une disponibilité optimales des élèves se situent entre 9h et 11h** Le nombre d'ateliers par demi-journée (de 1 à 2) variera selon l'âge des enfants et les choix pédagogiques de l'enseignant(e).
9h15 à9h45	**■ Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique** **Une réceptivité et une disponibilité optimales des élèves se situent entre 9h et 11h.** **Les signes de fatigue des élèves augmentent entre 9h et 9h30.** **A noter : on peut faire le choix pour la 5ème matinée de la semaine de ne pas faire d'activité physique, mais profiter de ce temps de classe pour une autre activité (BCD, jeux de société…).**
9H45 à 10H00	**■ Temps de recentrage et/ou de rupture et/ou des rituels/activités de relaxation** **•Comptine, jeux de doigts, chants** **•Calendrier, date, météo** **•Elaboration de projets/ échanges** **Ateliers de langage/théâtre/marionnettes/ateliers d'imitation (marchande, cuisine, téléphone….)**
10H00à 10h30	**■ Habillage** **■ Récréation** Sur une matinée de 3H30, les récréations peuvent être plus courtes, échelonnées (en 2 fois), toujours éloignées de la dernière 1/2 heure, pour permettre un véritable temps de structuration avant l'heure de la sortie.

10h30 à 11H00	**■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants** **Ateliers de manipulations** **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée – les nombres, les formes, grandeurs et suites organisées** **Explorer le monde** **Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral, l'écrit** **Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques** **Activité bibliothèque**
11h00 à11h25	**■ Temps de recentrage et/ou de rupture et/ou des rituels)** **•Comptine, jeux de doigts, chants** **•Lecture offerte** **■ Habillage** **■ Sortie**
11h25 à 13H10	**■ PAUSE**
13H10 à 13H25	**■ Temps d'accueil** **Jeux de cour ou accueil dans la classe selon les mêmes modalités que le matin.**
13H25 à 14H45 **(réveils échelonnés selon es besoins en sommeil)**	**■ Présence/absence** **■ La sieste** Les chronobiologistes privilégient la sieste placée le plus rapidement après le déjeuner. Ainsi, pour les enfants mangeant au restaurant scolaire, une réflexion peut être engagée avec les collectivités pour que les plus jeunes puissent être accompagnés et couchés à l'école avant la fin de la pause méridienne et sans temps de récréation. La sieste sera proposée (du moins en début d'année scolaire) à tous les petits qui en ont besoin. Toutefois, le temps d'endormissement ne devrait pas dépasser 20 à 30 minutes : un enfant qui ne dort pas au bout de 20 minutes a peu de chances de s'endormir! Il devra donc être levé et regagner sa classe. La durée de sommeil est généralement de 1h15 à 1h30 (au delà de 2h, l'enfant entame un nouveau cycle de sommeil, et le réveil risque alors d'être difficile). Durant l'année scolaire, il est nécessaire d'envisager une diminution progressive de la durée de sieste. Pour les enfants dormant à la maison : sensibiliser les adultes à ce que l'enfant soit couché juste après le repas de midi. Selon les disponibilités de l'équipe enseignante, un accueil à l'école (créneaux horaires bien définis) peut être envisagé et des activités programmées.

13H25 à 13H45	**■ Activités (de relaxation) calmes** Le début d'après-midi est un moment de faible vigilance. Il ne se prête donc pas aux activités qui nécessitent une mobilisation de l'attention forte et des ressources intellectuelles importantes. On favorisera donc des activités « calmes » : • la sieste étant privilégiée pour les plus jeunes, il peut être proposé aux enfants de Moyenne et Grande section un moment de repos, en début d'année (ce qui n'est pas un temps de sieste) qui n'excédera pas 20 minutes. Les élèves ne sont pas forcément couchés, mais peuvent être regroupés dans un endroit calme • activités de relaxation peuvent également être mises en place (yoga, jeux du miroir, exercices de respiration, auto massage...) • activités d'écoute • activités de lecture • modelage, dessin… Ces activités pourront être menées en groupes plus restreints et ne pas être « obligatoires ».
13H 45 à 14H15	**■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants** **Ateliers de manipulations** **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée – les nombres, les formes, grandeurs et suites organisées** **Explorer le monde** **Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral, l'écrit** **Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques**
14H15 à 14H30	**■ Récréation/ Activités en plein air** La récréation peut être écourtée ou supprimée l'après-midi, si le temps de classe est réduit à deux heures ou moins. Une organisation sous forme de jeux libres dans la cour peut être remplacée par la mise en place d'activités de manipulations en plein air (bacs à sable, bacs à eau, atelier potager ou soin à un animal) ou par des activités motrices semi-dirigées et des jeux de balles collectifs (jeux de marelle, cordes à sauter, élastique, circuits de vélos ou trottinettes…).
14H30 à 14H45	**■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants**

	Ateliers de manipulations **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée – les nombres, les formes, grandeurs et suites organisées** **Explorer le monde** **Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral, l'écrit** **Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques**
14h45 à 15H	**■ Temps de rupture et/ou des rituels** **•Comptine, jeux de doigts, chants** **•Elaboration de projets/ échanges/langage** **•Lecture offerte**
15h00 à 15H10	**■ Habillage** **■ Sortie**
15H10 à 15H55	**■ APC**

CHRONOPSYCHOLOGIE ET RYTHMES SCOLAIRES

Conférence de Sonia LORANT,
Maître de conférences en psychologie cognitive à l'Université de Strasbourg
Responsable de formation à l'ESPE de Strasbourg
Le 18 juin 2014, E.E. Marguerite PEREY

■ PREALABLE

Cette conférence ne reprend que les points autour desquels il existe un consensus parmi les chercheurs dans ce domaine.
Il s'agit pour nous de mieux comprendre comment fonctionne la chronobiologie, afin d'identifier les leviers grâce auxquels on peut modifier l'organisation du temps de l'enfant d'une part, et d'autre part, savoir comment améliorer les contenus proposés et être ainsi plus efficaces.
A retenir

■ LES RYTHMES

La rythmicité endogène, d'ordre biologique et développemental.
L'aspect biologique correspond à une sorte d'horloge biologique interne, propre à chaque individu.
L'aspect développemental correspond à la régulation des émotions ; il faut attendre un certain âge, fluctuant selon les personnes, pour que cette régulation soit équilibrée.
Les enseignants ne peuvent pas agir sur ces rythmes endogènes.

La rythmicité environnementale est imposée aux individus par tout ce qui relève des emplois du temps. C'est sur elle qu'on pourra avoir un impact.

Combien de temps faut-il pour se réveiller complètement le matin ?
En principe, il faut compter entre 1h et 1h30.
Cependant pour des personnes âgées qui ont du mal à bien dormir, ou pour un enfant qui a des troubles du sommeil, ce temps sera plus long, entre 1h45 et 2h.
Il existe des signaux qui montrent que tout le monde est bien réveillé dans la classe : le niveau sonore est plus élevé et les enfants commencent à s'agiter.

Les cycles du sommeil :
Un cycle complet dure de 1h30 à 2h ; il se compose de différentes phases de sommeil qui se succèdent et qui ont chacune un rôle important pour se reposer, récupérer et optimiser nos fonctions cérébrales.
Le sommeil profond : on répète tout ce qu'on a appris dans la journée.
Le sommeil paradoxal : on consolide la mémoire de ce qu'on a appris ; on organise les nouvelles informations.
Pour un adulte, ces cycles se succèdent de 7 à 8 fois dans la nuit. Pour un enfant, cela a lieu jusqu'à 20 fois.

La sieste :
Elle est de très courte durée (environ 10 min pour les adultes) et permet de reposer uniquement le cerveau. La baisse du tonus musculaire en marque la fin.

Pour un enfant de PS à l'école, on lui propose de dormir pour compléter son temps de sommeil ; il ne s'agit pas réellement d'une « sieste ». Il faut qu'il puisse faire un cycle complet de sommeil à ce moment (de 1h30 à 2h).
La durée de sommeil est variable selon l'âge des enfants :
PS : 14h (avec un cycle de sommeil à l'école) ; GS : 11h ; CM2 : 10h15

Pour connaître son propre rythme, on regarde comment on fonctionne pendant les vacances, sans contraintes. On suit les signes de fatigue qui précédent l'endormissement (on a froid et on ressent des tensions dans la nuque). On se couche alors et on regarde à quelle heure on se réveille.

L'étude comparée des horaires moyens de coucher des enfants selon leur âge (selon F.TESTU) – l'horaire du lever s'ajustant au début de la classe :

Hors EP (Education Prioritaire)	**EP**
GS : 21h18 CE1 : CM2 : 21h58	GS : 21h19 CE1 :21h30 CM2 : 22h08

Actuellement, on note une augmentation des problèmes d'endormissement des enfants ; on parle même d'une pathologie chronique concernant cette phase d'accès au sommeil.
A un certain âge (autour de 4 ans, avec des fluctuations jusqu'à 6 mois entre les enfants), il y a un moment critique où il faut éviter de leur proposer une « sieste » systématique d'1h30 à l'école, qui risque d'impacter leur endormissement le soir.

Certaines classes travaillent sur l'observation de leur propre sommeil par les enfants. Ils notent l'heure à laquelle ils se couchent le soir et le lendemain ils sont rendus attentifs à leurs émotions et leurs capacités ; une réflexion est ensuite conduite sur leurs besoins personnels en ce qui concerne le sommeil.

Sommeil et apprentissage :
En 1979 (travaux de POULIZAC), une étude a montré une corrélation entre la durée du sommeil des enfants (de 7 à 8 ans) et leur réussite scolaire :

Durée de sommeil	**Retard**	**Avancée**
<8h	61%	0%
8h-9h	25%	7%
9h-10h	16%	10%
>10h	13%	11%

Selon des études conduites en 1998 (RANDOZZO et al), une nuit d'une durée de 5h, pour des enfants de 10 ans à 10 ans et demi, entraînait des troubles immédiats, impactant la qualité des apprentissages (baisse de l'attention et de la mémoire).
En 2001/02, d'autres travaux soulignaient qu'une durée de sommeil trop limitée entraînait une augmentation de l'agressivité et une baisse de la flexibilité mentale.

■ LA CHRONOPSYCHOLOGIE

Les chercheurs qui font autorité dans ce domaine sont des chercheurs français, qui ont débuté leurs travaux dans les années 70 ; il s'agit d'une part de Roger FONTAINE et François TESTU, et d'autre part d'Hubert MONTAGNER.
La chronopsychologie est l'étude des rythmes biologiques et biopsychologiques ; on observe comment fonctionnent et réagissent à différents moments, l'attention, la mémoire, la mobilisation des ressources intellectuelles, la communication et le comportement des individus.
On note des fluctuations journalières de l'activité intellectuelle.
On a observé que les enfants baillent davantage entre 9h et 9h30, entre 11h et 11h30 et entre 14h30 et 15h ; il s'agit d'un passage vers un état de meilleure vigilance [*Attention : les bâillements sont interprétés à tort comme de l'ennui*].

En début de matinée, le taux d'agitation des enfants est faible, car ils sont dans la phase de réveil. Cette agitation augmente progressivement et montre que les élèves sont complètement réveillés. Le moment où ils sont en état de vigilance maximum se situe autour de 11h, le matin (c'est ce qu'on appelle, l'acrophase). En début d'après-midi, une baisse de cette vigilance est à noter (c'est la batyphase). Le taux d'oubli des élèves est particulièrement important vers 14h ; de même que le taux d'erreurs est plus important vers 14h mais également autour de 9h.

Que faire alors quand ils sont le plus vigilants ?

Il faudra tenir compte de plusieurs facteurs pour agir au mieux, notamment de l'âge des enfants (des fluctuations sont à noter avec les plus jeunes), du contexte (EP) et des contenus à proposer. Pour cela, la nature de la tâche est à interroger : s'agit-il d'une tâche automatisée (entretien des connaissances) qui réclame moins d'efforts ou d'une tâche contrôlée (nouvel apprentissage) plus coûteuse en termes de mobilisation cognitive ?

On tiendra compte ainsi :

- ✓ de la difficulté de la tâche (mobilise-t-elle beaucoup de mémoire de travail ?)
- ✓ du niveau scolaire
- ✓ de l'environnement : appartenance à l'EP.

Par exemple, l'activité de lecture sera logiquement appréhendée différemment au CP et au CM2.

On s'est rendu compte que le taux de vigilance augmentait quand on annonçait une pause. La sécrétion d'endorphines (hormones du plaisir) augmente le pic de vigilance.

Penser à annoncer aux élèves la durée et la limite des activités proposées.

Une étude a permis d'observer les variations de réussites des élèves autour de trois types d'épreuves : verbale ; structuration spatiale ; opérations.

On note un maximum de performances autour de 11h (au moment de l'acrophase) ainsi qu'une nouvelle augmentation après 15h [en ce qui concerne les opérations cela est relativement constant étant donné qu'on se situe plutôt sur de l'entraînement de compétences automatisées].

L'âge montre également un impact sur les résultats ; ainsi on peut retenir :

Au cycle 2 :

- ✓ le matin, l'attention maximale se situe vers 10h.
- ✓ l'après-midi, on observe une faible remontée des performances.

Au cycle 3 :

- ✓ le matin, l'attention maximale se situe vers 11h.
- ✓ entre 13h et 15h, la vigilance des élèves est plus faible.
- ✓ Entre 15h et 17h, la vigilance des élèves redevient importante.

Concernant l'effet de la nature de la tâche, les travaux de FOLKARD et MONK en 2011 montrent un impact de cette activité sur les ressources de mémorisation : plus la tâche est difficile, plus les élèves vont être épuisés (la mémoire de travail étant fortement mobilisée).

Si cette tâche coûteuse est placée à un moment inadapté, les élèves seront en situation de surcharge.

Une tâche trop difficile conduirait à une amotivation des élèves, entraînant un découragement « chronique », c'est ce qu'on appelle la résignation apprise.

Rappel : pour éviter aux élèves d'être en situation de surcharge, il faut penser à faire des pauses régulières pour leur permettre de basculer les éléments de la mémoire à court terme dans leur mémoire à long terme.

Ainsi, on proposera les charges importantes en mémoire de travail (charge mémoire 4) plutôt au moment des pics de vigilance (2ème partie de matinée). Les faibles charges en mémoire de travail (charge mémoire 1) seront proposées à n'importe quel moment de la journée.

La consolidation (réutilisation, entraînement) des informations en mémoire à long terme fonctionne bien les après-midis.

Les évaluations peuvent être proposées en début de matinée ou en début d'après-midi ; le choix du matin permet de libérer rapidement les élèves sur le plan affectif d'une certaine appréhension.

Interactions âge et tâche : les exercices de barrage de nombres et de figures montrent que les résultats entre les CP et les CE/CM sont différents.
Il faut différencier les emplois du temps pour le cycle 2 et pour le cycle 3.

⚠ **Les comparaisons européennes :**
On note une fluctuation plus importante en France et en Allemagne. Mais de façon générale, le début du matin et de l'après-midi sont difficiles pour tous les élèves européens.

L'organisation hebdomadaire du temps
Toutes les études soulignent que les élèves sont moins performants le lundi matin.
Le vendredi est la journée où l'on observe un pic de performance (le matin), mais il est marqué aussi par un phénomène d'aspiration dans la perspective du week-end (effet de relâchement l'après-midi).
En ce qui concerne la semaine de quatre jours et demi, on constate que les CP ont de meilleures performances le jeudi ; pour les CE/CM, cela se produit le vendredi.
Dans les années 80, des études ont porté sur la mise en place de semaine à quatre jours ; elles ont très vite été abandonnées car on s'est aperçu de l'effet négatif de cette organisation sur les élèves.
Dans l'idéal, selon les recherches de C.LECONTE en 2010, on devrait travailler six jours, avec trois après-midis libres dans la semaine.
DEVOLVE et DAVILA (1996) dans leurs travaux soulignent que la coupure optimale pour le week-end est de un jour et demi. Plus la coupure est longue, plus la phase de synchronisation est difficile.

⚠ **Les comparaisons européennes :**
C'est en Allemagne que l'on observe le plus de désynchronisation ; cela s'explique notamment par la durée du week-end particulièrement longue (il démarre le vendredi vers 13h et dure ainsi deux jours et demi).
De façon logique, on observe aussi une désynchronisation au retour des vacances.

■ POUR UN REAMENAGEMENT SCOLAIRE

La France est le pays où l'on a, à l'école, le plus grand nombre d'heures de travail par semaine, 26h, mais le moins de jours de travail par an, 144 jours, et le plus de vacances par an, 16 semaines.

La meilleure adaptation de l'alternance cours et congé, selon les chronobiologistes : sept semaines de cours suivies de deux semaines de vacances (une semaine de récupération et une semaine pour se mettre à son propre rythme).

La réorganisation de la semaine
La journée scolaire sera moins longue ; dans l'idéal, elle devrait commencer plus tard pour laisser aux enfants le temps de se réveiller
- ✓ La 1ère heure : peu de vigilance (si lever autour de 7h, les élèves auront terminé de se réveiller 45 min après le début du cours).
- ✓ 13 à 15h : dépression corticale, peu de vigilance
- ✓ 16h30 à 19h : période favorable pour des activités physiques et sportives

La présence de la cinquième matinée optimisera l'utilisation des pics de vigilance sur la semaine.

Points d'attention.
Dans les emplois du temps, on marquera une grande différence entre ceux de la maternelle et ceux de l'élémentaire :
- ✓ Pour les 4-7ans, les fluctuations liées au rythme sont plus fortes (rythmicité plus rapide) et l'on observe plusieurs pics de vigilance.
- ✓ Entre 7 et 11 ans, il s'agit d'une rythmicité classique, avec deux phases de fluctuation.

Selon les travaux de MONTAGNER, la durée de disponibilité pour les apprentissages des élèves de 6 à 8 ans est comprise entre 2 et 3h : pour les CP, 2h et pour les CE/CM, 3h.

■ PRESENTATION D'EXEMPLES D'EMPLOIS DU TEMPS :

→ Comparaison des plages existantes avec les préconisations apportées par la recherche.

Pour la maternelle, penser à favoriser la flexibilité des enfants (c'est leur capacité à s'adapter) ; ne pas figer l'emploi du temps dans une routine. Ils ont surtout besoin de règles identiques sur lesquelles ils vont s'appuyer.
La présentation de l'emploi du temps renforce la motivation des enfants.

Concernant la durée des séances, ce qui est essentiel c'est de prévoir des pauses/articulations toutes les 7 minutes (changement des modalités de travail) ; cela permet d'évacuer les éléments de la mémoire à court terme vers la mémoire à long terme.

EN SAVOIR PLUS : consulter à la page suivante le diaporama de synthèse de Sonia LORANT

Synthèse réalisée par Régine Ballandras CPC Strasbourg 5

CHRONOPSYCHOLOGIE ET RYTHMES SCOLAIRES 2014

Sonia LORANT (Maître de conférences en Psychologie Cognitive)

Variations quantitatives et qualitatives

Variations des performances des élèves lors de 3 épreuves –Testu, 1994)

Pour un heure d'éveil à 6h30-7h et pour une entrée en classe à 8h30 :

- *vers 8h30 – 9h* : niveau de vigilance faible.
- *après 9h* : augmentation de la vigilance, augmentation du % d'élèves mobilisant leurs processus cognitifs ; maximum des capacités intellectuelles
- *vers 13h – 15h* : maximum d'élèves peu attentifs (effet post-prandial)
- *après 15h :* augmentation des niveaux de vigilance

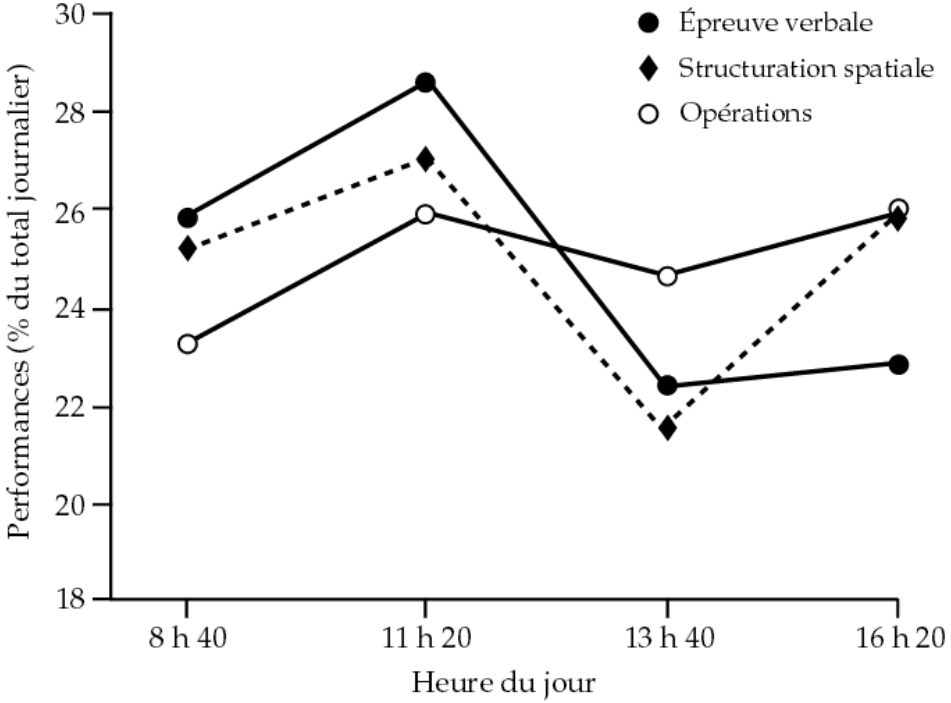

Variations des performances des élèves lors de 3 épreuves –Testu, 1994)

Effet de l'âge

Cycle 2

- *matin* : bonne attention (max. vers 10h)
- *après-midi :* faible remontée des performances

Cycle 3

- *matin* : bonne attention (max. vers 11h)
- *vers 13h – 15h* : vigilance des élèves au minimum
- après 15h : augmentation de la concentration

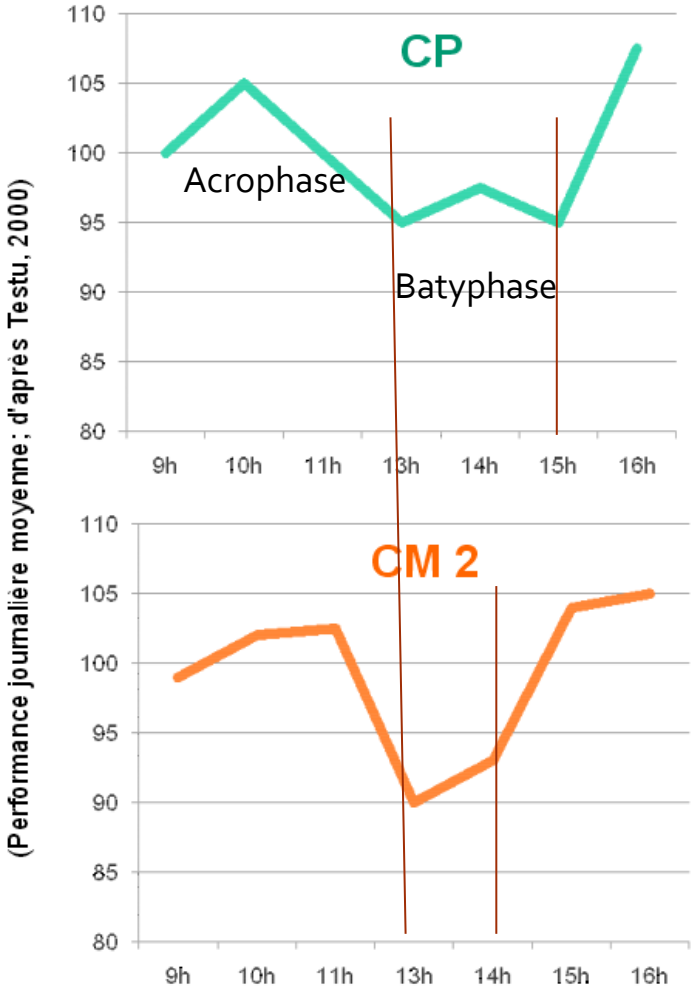

Effet de la nature de la tâche

Folkard & Monk, 2011

3. L'attention fluctue au cours de la journée, avec un profil différent selon les tests pratiqués. Lorsque le test demande peu de mémoire de travail (faire attention à deux lettres énoncées initialement, et les barrer dans un texte), les fluctuations sont proches de celles de l'attention pure, avec un minimum le matin et un maximum en fin d'après-midi à 17 heures. Lorsque le test fait davantage appel à la mémoire de travail (quatre lettres à mémoriser et à repérer), l'attention pure ne détermine plus autant les résultats. Ce sont les fluctuations de la mémoire de travail qui déterminent les variations des performances au test : les résultats sont meilleurs le matin et diminuent jusqu'à 17 heures, pour ensuite augmenter de nouveau et décroître finalement au-delà de 19 heures 30. Enfin, lorsque la charge en mémoire de travail est maximale (six lettres), on observe une diminution jusqu'à 17 heures, puis une augmentation.

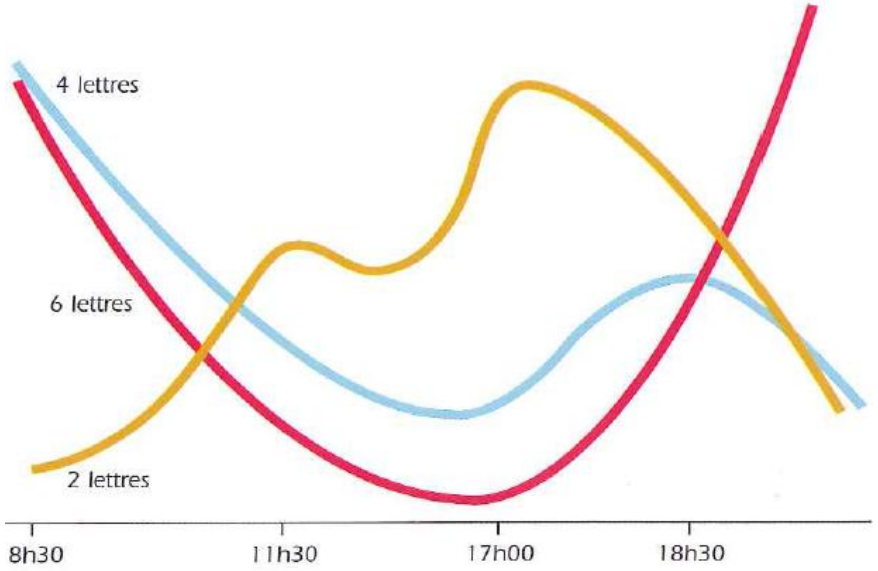

Neurosciences, De boeck, 2011

Organisation des périodes favorables au cycle 1

Cycle 1		
Heure	**Petits**	**Moyens et grands**
9h-9h30	Accueil	
9h30-10h	Ateliers périph./Motricité	
10h-10h40	**Nouveaux apprentissages (sauf lundi)**	
10h40-11h	Récréation échelonnée	
11h-11h30	Départ Repas	Activités d'exigence cognitive moindre
11h30-12h15	Sieste	Détente
12h15-13h	Sieste	Repas
13h-14h	Sieste	Repos/ Temps personnel
14h-14h30	Réveil + Accueil des externes	Activités calmes
14h30-15h	Activités de faible vigilance	
15h-16h30	Motricité /Bibliothèque	Activités d'exigence cognitive moindre

Sue et Caccia (2005)

Organisation des périodes favorables au cycle 2 et 3

Cycle 2 et 3		
Heure	**Cycle 2**	**Cycle 3**
9h-9h30	Accueil	
9h30-10h15	Activités de réemploi	
10h15-10h30	Récréation	
10h30-11h30	**Activités d'apprentissages complexes (sauf lundi)**	
11h30-12h	Repas	Activités d'exigences cognitives moindres
12h-13h30	Repos/ Temps personnel	Repas + Repos/ Temps personnel
13h30-14h45	Activités d'éveil ou d'entretien des connaissances	
14h45-15h	Récréation	
15h-16h30	**Activités d'apprentissages complexes (sauf lundi)**	
16h30-17h	Temps personnalisé	

Sue et Caccia (2005)

Bibliographie

Fotinos, G. (2012). L' »aberration » des rythmes scolaires en France. Constat, analyse, propositions. *Enfances & PSY*, 2(55), 6-10.

Janvier, B. & Testu, F. (2005). Développement des fluctuations journalières de l'attention chez des élèves de 4 à 11 ans. *Enfance*,2(57), 155-170.

Forgeard, L. (2013). Rythmes scolaires: le temps de cerveau disponible des élèves. *Enfances & PSY*, 2(50). 6-10.

Montagner, H. (2009). Les rythmes majeurs de l'enfant. Informations sociales, 3(153). 14-20.

Grille pour élaborer son emploi du temps
(Temps d'enseignement)

Horaires STRASBOURG	08:30 /12:00 → 3h30	14:00 / 15:45 → 1h45	*Mercredi* 08:30 :11:30 → 3h

Légende :

Moment de faible vigilance	Moment de vigilance moyenne		Moment de plus forte vigilance *(plusieurs pics successifs pour les enfants d'école maternelle)* →**apprentissages**

HORAIRES	Lundi	Mardi	Mercredi -	Jeudi	Vendredi
8h20-8h30					
8h30-8h45					
8h45-9h					
9h-9h15					
9h15-9h30					
9h30-9h45					
9h45-10h					
10h-10h15					
10h15-10h30					
10h30-10h45					
10h45-11h					
11h-11h15					
11h15-11h30					
11h30-11h45					
11h45-12h					
13h50-14h					
14h-14h15					
14h15-14h30					
14h30-14h45					
14h45-15h					
15h-15h15					
15h15-15h30					
15h30-15h45					

RETOUR
fiche repère

Adapter les emplois du temps aux nouveaux rythmes à l'école maternelle

	Situations d'apprentissage	Activités
Capacité d'attention faible **8H – 8H40**	Réactivation (verbalisation, représentation) Exploration libre	**Accueil-15mn :** Activités calmes, autonomes → Exploration d'outils, de matériel, de matériaux … → Jeux de société, jeux symboliques, activités dans les coins jeux, espace BCD, coin écoute → activités de motricité fine, piste graphique … → rituels en autonomie **Regroupement-10 mn** → Comptines, jeux de doigts, poésies → Rituels : **Langage oral** en petits groupes (situation de communication dans les coins jeux –marottes, marionnettes, raconte-tapis …) / Passage aux toilettes pour une partie de la classe → Lecture offerte
Capacité d'attention moyenne **8H40 – 9H30**	Réactivation, manipulations (verbalisation, représentation) → sollicitation de la mémoire à court terme Evaluation	**Collation** (moment de rupture) pour une partie de la classe, avec l'ATSEM / **Situation d'apprentissage avec maître :** manipulations, recherches, trace écrite → Les groupes sont inversés après 15mn **Activités graphiques** **Activités artistiques** **Activités physiques**
Capacité d'attention forte **9H30 – 11H**	Découverte de notions nouvelles Situation problème Structuration	**Ateliers – activités liées aux projets :** - L'oral - L'écrit - Nombres, formes, grandeurs et suites organisées - Repérage dans l'espace et le temps - Exploration du monde du vivant, des objets et de la matière
Capacité d'attention moyenne **11H – 11H30**	Réactivation (verbalisation, représentation) Entraînement	**Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques** **Activités dans les coins jeux (PS)**

Capacité d'attention faible **11H30-13H30**	Exploration libre	**Activités sensorielles (boites à sons, loto …)** **Activités calmes (espace bibliothèque, coins jeux)** **La sieste :** le plus tôt possible après le déjeuner. Durée environ 1H30. Si un enfant ne dort pas au bout de 20mn, il doit pouvoir se lever pour regagner sa classe.	
Capacité d'attention faible **(GS : capacité d'attention moyenne)** **13H30 – 15H**	Entraînement Structuration	**PS** **Activités calmes**	**MS-GS** **Activités sollicitant peu la concentration, mobilisant les connaissances acquises :** activités artistiques, activités graphiques Evaluation
Capacité d'attention moyenne **(GS : capacité d'attention forte)** **15H – 17H**	Découverte, manipulations Situations problème Réinvestissement – transfert	**Ateliers – activités liées aux projets :** - L'oral - L'écrit - Nombres, formes, grandeurs et suites organisées - Repérage dans l'espace et le temps - Exploration du monde du vivant, des objets et de la matière	

Document réalisé par Geneviève Quiniou CPC Haguenau Nord

RETOUR
fiche repère

Outil d'aide à l'élaboration de l'emploi du temps selon les sections à l'école maternelle

	PHASES D'APPRENTISSAGE		TYPES D'ACTIVITES	
	PS	**MS/GS**	**PS**	**MS/GS**
8H30 / 9H00 **Faible vigilance** **9H00 /9H30** **Moyenne vigilance**	**Exploration** **Entraînement des compétences déjà acquises** **Réactivation : verbalisation, représentation** **Mémorisation** **Evaluation**		Temps d'accueil (objectifs d'apprentissage progressifs) Activités en autonomie / espaces jeux de la classe Manipulations d'un matériel connu ou découverte libre d'un matériel (supports ou outils graphiques, activités sensorielles, explorer le monde, motricité fine) Exercer, améliorer les compétences déjà acquises : reprises d'activités graphiques MS/GS, jeux de société MS/GS)	
9H30 / 11H00 **Forte vigilance** Capacités d'attention réduites le lundi matin	**Construction des apprentissages nouveaux :** **-Découverte** **-Recherche (situations problèmes)** **-Structuration** **-Transfert**		Dans tous les domaines d'apprentissage, quelques exemples : - nommer avec exactitude les vêtements de la mascotte PS - reproduire un assemblage de formes géométriques MS - partager une collection d'objets GS - dicter la règle d'un jeu /écrire un mot en écriture cursive GS	
11H00 / 11H30 **Moyenne vigilance** **11H30/12H00** **Faible vigilance**	**Entraînement des compétences déjà acquises** Réactivation	**Renforcement des compétences en acquisition** Réactivation Entraînement des compétences déjà acquises	*Voir activités en période de faible vigilance*	Activités retravaillées sur les bases de l'activité précédente, en variant les situations, les supports
12H00/13H30	Pause repas			
13H30/14H30 **14H30/15h00** **Faible vigilance**	Sieste	Temps calme **Exploration Entraînement des compétences déjà acquises**	*Cf. Les bonnes pratiques en maternelle (durée de la sieste et réveil p2 du document)*	Activités calmes, activités sensorielles *Voir activités en période de faible vigilance*
15H00/16H00 **Moyenne vigilance** Capacités d'attention réduites le vendredi après-midi	**Entraînement des compétences déjà acquises**	**Renforcement des compétences en voie d'acquisition** Réactivation Structuration	*Voir activités en période de faible vigilance*	Activités retravaillées sur les bases d'activités antérieures Activités en autonomie

Sources : Académie de Créteil, Mission Maternelle Val de Marne 2014- Académie d'Orléans –Tours, Loches 2013 – Chronopsychologie et rythmes scolaires, Sonia Lorant 2014

Document réalisé par Christine Zeisser CPC Strasbourg 1

RETOUR fiche repère

Grille d'aide à l'analyse des emplois du temps pour les équipes d'école maternelle

Eléments institutionnels, l'emploi du temps …		
Les horaires journaliers	respecte les horaires journaliers de l'école	
	est harmonisé avec celui des autres classes	
Les domaines d'apprentissage	présente les 5 domaines	
	mentionne le domaine d'activité (Ex : L'écrit) et non uniquement le lieu (ex : BCD – peut être rajouté)	
	précise l'activité (recherche, entraînement, …) en plus du domaine	
	précise la forme de groupement proposée (ateliers) en plus du/des domaine(s) indiqué(s)	
	spécifie le domaine en cas de décloisonnement	
	présente une séance de langage en groupe restreint	
	présente une séance quotidienne dans le domaine « agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique »	
	présente des temps spécifiques consacrés aux « univers sonores »	
Répartition des domaines	respecte l'équilibre entre les différents domaines	
	privilégie un domaine pour une période précise en fonction d'un projet spécifique	
Les APC	mentionne les heures d'APC	
	précise les axes concernés : -aide aux apprentissages -méthodologie -actions en lien avec le projet d'école	
La communication	est affiché dans la classe	
	comporte le niveau de la classe et le nom de l'enseignant	
	mentionne la période concernée	
	est accessible ou communiqué aux familles	

Eléments pédagogiques, l'emploi du temps …		
Année scolaire	évolue sur l'année	
	montre la spécificité de chaque niveau en cas de classe à plusieurs niveaux	
Semaine	prend en compte les capacités d'attention réduites du lundi matin et du vendredi après-midi	
	inscrit les apprentissages du mercredi matin dans le continuum des 5 matinées	
Journée	met en correspondance les temps d'apprentissage et les temps de vigilance	
	précise s'il s'agit d'un moment de découverte, d'apprentissage, d'entraînement, de réinvestissement …	
	présente des plages d'activité de durée adaptée (âge des enfants, nature de l'activité, capacités d'attention) et en nombre suffisant pour chaque demi-journée.	
L'organisation des activités	précise la forme de groupement proposée	
	mentionne la présence de l'Atsem	
	précise le mode de travail (autonomie, activité dirigée)	

Accueil pédagogique	précise la durée de l'accueil pédagogique du matin	
	présente une évolution sur l'année	
	précise les types d'activités proposées	
Activités ritualisées	présente une évolution sur l'année	
	précise les types d'activités proposées selon les niveaux	
Les temps éducatifs		
La collation	prévoit la collation à l'accueil	
	limite la durée de la collation	
	présente une évolution sur l'année	
Le passage aux toilettes	précise les modalités du passage aux toilettes : à la demande, en demi groupe ou collectivement	
	présente une évolution sur l'année	
La récréation	précise la durée de la récréation	
	comprend l'habillage / déshabillage	
	prévoit la récréation qui marque une coupure dans la demi-journée	
La sieste	précise la durée de la sieste qui évolue sur l'année	
	présente des activités prévues pour les enfants qui ne dorment pas ou plus (accueil échelonné dans la classe, décloisonnement, échange de service, …)	

Document de travail réalisé à partir de :
Sources : « Construire un emploi du temps à l'école maternelle » DESDEN 58
Programme de l'école maternelle B.O. n°2 du 26 mars 2015

Les membres du groupe départemental CPC 67 Rythmes Scolaires

Régine Ballandras CPC Strasbourg 5, Corinne Dauchart CPC Strasbourg 4, Caroline Jeanclaude CPC Strasbourg 11, Claudine Lorentz CPC Strasbourg 10, Céline Mourot-Storck CPC Erstein, Geneviève Quiniou CPC Haguenau Nord, Véronique Voltz CPC Strasbourg 2, Myriam Wallstein CPD, Michelle Weeber CPC Haguenau Sud, Christine Wollenschlaeger CPC Strasbourg 7, Christine Zeisser CPC Strasbourg 1
Avec la collaboration de Didier Recht CPD Tice